



JUN 26 1995

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Industry
for:

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de
l'Industrie pour:

TYPE OF DEVICE

Dispenser

TYPE D'APPAREIL

Distributeur

APPLICANT

Wayne/Petroquip
Division of Dresser Canada
160 Cochrane Drive
Markham, Ontario
L3R 9S1

REQUÉRANT

MANUFACTURER

Dresser Div., Dresser Industries Inc.
P.O. Box 1859
Salisbury, Maryland, 21801-1859, USA

FABRICANT

Wayne/Petroquip
Division of Dresser Canada
160 Cochrane Drive
Markham, Ontario
L3R 9S1

MODEL(S)/MODÈLE(S)

DL-369-1
DL-389-1
DL-379-1
DL1/389L

RATING / CLASSEMENT

9 to/à 68 LPM

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of the principal features only.

SUMMARY DESCRIPTION:

These dispensers are approved for retail and wholesale trade of gasoline. They are designed to be used as either single sided or double sided dispensers with each active side having an electronic computing register and two hoses.

MAIN COMPONENTS:

For the models DL-369-1, DL-379-1 and DL-389-1:

- Wayne, 2 piston type meter, model 2PM-6, with aluminum cast housing, stainless steel liners and stainless steel pistons with teflon composite cups.
- One dual channel, photo-electric type pulse transmitter, number 39348, for each meter.
- Electronic computing register, model SC-82.
- Remote submersible centrifugal pump(s) of the type that are incapable of pumping air or vapour entrained at the pump's suction.

The model DL/389L is a self-contained dispenser utilizing all of the above main components plus;

- Wayne pump/air eliminator/strainer assembly(ies) in place of a remote submersible pump(s).

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Les distributeurs sont approuvés pour la vente au détail et dans le gros de l'essence. Ils sont destinés à être utilisés comme distributeurs à un ou à deux côtés de distribution présentant chacun un totalisateur-calculateur électronique et deux flexibles.

COMPOSANTS PRINCIPAUX

Modèles DL-369-1, DL-379-1 et DL-389-1:

- Compteur à 2 pistons Wayne, modèle 2PM-6. Le boîtier de ce compteur est en aluminium, le chemisage en acier inoxydable et les pistons en acier inoxydable à cuvettes composites en téflon.
- Un générateur d'impulsions photo-électriques à deux canaux, référence 39348, prévu pour chaque compteur.
- Un totalisateur-calculateur électronique, modèle SC-82.
- Pompe(s) centrifuge(s) submersible(s) installée à distance, de type incapable de pomper l'air ou la vapeur entraînée du côté aspiration de la pompe.

Le modèle DL/389L est un distributeur autonome équipé de tous les composants principaux susmentionnés en plus de ce qui suit:

- Ensemble(s) pompe/éliminateur d'air/crépine Wayne au lieu de la pompe submersible à distance.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd**OPTIONS:**

The suffix "E" when added to the model designation indicates a high hose frame.

The suffix "-19" appended to the type designation indicates that the model is designed for use in prepaid self-service installations.

SEALING:

The mechanical meter adjustment is sealed with a wire and lead seal.

An auxiliary sealing bracket has been installed on the meter to facilitate sealing the meter's mechanical adjustment. Holes have been drilled in the bracket to accommodate a conventional wire and lead seal.

REVISIONS:

Revision 1 was to identify the main components of these approved dispensers.

Revision 2 is to add the self-contained dispenser, model DL1/389L and to identify the auxiliary sealing bracket on page 3 under SEALING.

EVALUATED BY:

S.WA-2088 Revision 2
Randy Byrtus
Head, Volume Laboratory
(613) 952-0631

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite**OPTIONS:**

Le suffixe "E" ajouté aux désignations de modèles indique qu'il s'agit d'un bâti à tuyère élevé.

Le suffixe "-19" ajouté à la désignation des types indique que le distributeur est conçu pour être utilisé dans les installations libre-service à prépaiement.

PLOMBAGE:

L'orange de réglage mécanique de compteur est scellé au moyen d'un fil métallique et d'un plomb.

Un support de scellement auxiliaire a été installé sur le compteur afin de faciliter le plombage de l'organe de réglage mécanique. Les trous perforés dans le support permettent le plombage classique à l'aide du fil métallique et du plomb.

RÉVISIONS:

La révision 1 avait pour but d'identifier les composants principaux des distributeurs approuvés.

L'objet de la révision 2 est d'ajouter le distributeur autonome DL1/389L parmi les appareils déjà approuvés et d'identifier le support de scellement auxiliaire décrit plus haut à la rubrique PLOMBAGE.

EVALUÉ PAR:

S.WA-2088 Révision 2
Randy Byrtus
Chef, du laboratoire de volumétrie
(613) 952-0631

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Industry Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation, et l'utilisation commerciales des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquages sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local d'Industrie Canada.



D. W. Morgan
Manager, Weights and Measures Laboratories

D. W. Morgan
Gestionnaire, Laboratoires des Poids et Mesures

Date: **JUN 26 1995**